

FORUM FRANCE - ITALIE DE L'ÉNERGIE

Ambassade d'Italie à Paris, 47 Rue de Varenne
4 avril 2025, 14h30 - 18h30

**Compétitivité et décarbonation du système industriel européen lié à l'énergie :
nucléaire, biogaz et réseaux.**



COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

Forum France-Italie de l'Énergie, 04/04/2025

Compte-rendu des travaux

La sixième édition du [Forum France-Italie de l'Énergie](#), intitulée "*Compétitivité et décarbonation du système industriel européen lié à l'énergie : nucléaire, biogaz et réseaux*", organisée par IREFI avec le soutien d'Intesa Sanpaolo, s'est déroulée dans l'après-midi du 4 avril à l'ambassade d'Italie à Paris.

Les travaux ont été ouverts par l'ambassadrice **Emanuela D'Alessandro**, le président d'IREFI **Fabrizio Maria Romano** et **Andrea Mayr**, Head of Client Coverage & Advisory, IMI Corporate & Investment Banking Division Intesa Sanpaolo.

Joël Barre, Délégué interministériel au Nouveau Nucléaire, et **Stefano Monti**, Président de l'AIN (Association Italienne du Nucléaire) ont ensuite introduit le débat, au cours duquel sont intervenus les PDG français et italiens de quelques-unes des plus importantes entreprises du secteur : **Airbus, Ansaldo Nucleare, Bpifrance, Edison, Enedis, Enel, Framatome, Hydeal, Naarea, Newcleo, Natran, Novamont, Stmicroelectronics**, ainsi que **Valérie Plagnol**, Commissaire de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

La discussion a été animée par **Luca Matrone**, Head of Industry Energy, IMI Corporate & Investment, Banking Division of Intesa Sanpaolo et **Simone Mori**, Membre du Conseil des Experts d'IREFI. Les conclusions ont été confiées à **Christian Pierret**, vice-président d'IREFI.

Ouverture des travaux

Fabrizio Maria Romano, Président d'IREFI, a ouvert les travaux en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant toutes les personnalités présentes, avec un hommage particulier à l'Ambassadrice Emanuela D'Alessandro pour son hospitalité. Des remerciements particuliers ont également été adressés aux représentants d'Intesa Sanpaolo qui sont des fidèles partenaires participants aux initiatives d'IREFI dans les secteurs de l'énergie et des transports.

L'ambassadrice **Emanuela D'Alessandro** a présenté le contexte de cette session qui fut consacrée à une question centrale pour l'Europe : la **compétitivité industrielle en relation avec la décarbonisation**, qui est inévitablement liée à la question de l'énergie.

Elle a rappelé que la guerre en Ukraine avait profondément déstabilisé le système énergétique européen, obligeant les États membres à **revoir leurs stratégies d'approvisionnement**, et a également évoqué les **nouveaux tarifs** en cours d'évaluation qui pourraient affecter davantage les économies européennes.

Elle a ensuite fait référence au **rapport Draghi sur la compétitivité européenne**, très discuté en France et en Italie, qui reconnaît la décarbonisation comme **une grande opportunité économique**, et non comme un obstacle à la croissance.

Dans ce contexte, elle a souligné que **l'énergie propre**, les **énergies renouvelables** et **l'énergie nucléaire** deviennent des outils stratégiques pour réduire la **dépendance énergétique** et renforcer **l'autonomie industrielle et politique de l'Europe**.

I. Focus sur l'énergie nucléaire et la coopération franco-italienne.

Elle a ensuite souligné :

- La relance décisive du nucléaire civil en France, forte d'une longue expérience ;
- Le nouveau projet de loi italien sur le "nucléaire durable", approuvé le 28 février 2025 et actuellement examiné par le Parlement, qui inclut le **SMR, l'AMR et la fusion** ;
- Les **synergies** croissantes **entre la France et l'Italie**, y compris dans le secteur nucléaire, ainsi que dans les transports.

L'ambassadrice a appelé à une **position commune entre les deux pays** pour promouvoir une stratégie européenne qui valorise la contribution de l'atome à la transition écologique, tout en respectant les choix nationaux.

Elle a également cité :

- Le récent accord entre **GRDF et Italgas** sur le biométhane ;
- La coopération en matière d'**énergie éolienne et solaire** ;
- La ligne électrique **Savoie-Piémont**, opérationnelle à partir de 2023, comme infrastructure stratégique.

En conclusion, elle a réitéré l'importance pour l'Italie et la France de pousser Bruxelles vers une **approche moins idéologique et plus pragmatique**, rappelant le **document officiel conjoint** sur l'industrie et la transition énergétique, et a souhaité que les travaux soient couronnés de succès.

Fabrizio Maria Romano a remercié l'ambassadrice pour son discours, appréciant sa contribution au renforcement du dialogue franco-italien.

Il a ensuite rappelé l'objectif de la table ronde : **élaborer des propositions communes** qui seront présentées aux **commissions ITRE et ENVI du Parlement européen**.

Il a annoncé un document d'**introduction** ("Paper"), préparé par un groupe de travail auquel ont participé de nombreuses personnes présentes, et comportant six points de discussion principaux.

Enfin, il présente l'ordre du jour de la session : après le discours de M. Mayr, le panel sera animé par **Luca Matrone** (Intesa Sanpaolo) et **Simone Mori** (Conseil des experts d'IREFI), avant de passer aux discours des invités institutionnels.

Andrea Mayr, Andrea Mayr Head of Client Coverage & Advisory, IMI Corporate & Investment Banking Division Intesa Sanpaolo, a remercié à son tour l'ambassadrice pour son hospitalité et pour cet environnement propice au dialogue.

Il a souligné la forte participation à la table de l'énergie qui fut **plus importante que celle de la table précédente sur les transports et la mobilité**, signe d'un intérêt croissant.

II. Contexte macroéconomique et géopolitique

M. Mayr a ensuite fait part de quelques réflexions d'un point de vue bancaire :

- Il a décrit une **détérioration du climat des marchés mondiaux** avec des signaux de récession de plus en plus centraux ;
- Il a attribué une partie des turbulences à un nouvel **environnement géopolitique incertain**, aggravé par le retour de Donald Trump sur la scène et ses positions anti-accord de Paris ;
- Il a souligné les risques liés aux **nouveaux droits de douane** et à la **dépendance à l'égard de la Chine** pour les matières premières.

III. Des réponses européennes déjà en place

Il a présenté les mesures déjà prises par l'UE :

- La **loi sur les matières premières critiques** (2023), qui fixe des objectifs en matière d'extraction, de raffinage et de recyclage ;
- Le **plan industriel vert**, en réponse à l'IRA américaine ;
- La **diversification des approvisionnements en gaz** a permis de réduire la dépendance à l'égard du gaz russe de 40 % à environ 13 % d'ici à 2025 ;
- Le plan **REPowerEU**, avec des objectifs de 42,5 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030 et un effort sur l'énergie photovoltaïque.

IV. Le retour du nucléaire

M. Mayr a insisté sur le retour de l'énergie nucléaire comme moyen de **stabiliser le réseau** et de **réduire la consommation de gaz** :

- Inclusion dans la Taxonomie verte (2022) ;
- Entrée en vigueur du **plan industriel Green Deal** et de la **loi Net-Zero Industry** ;
- Reconnaissance des **SMR** comme une technologie clé.

V. Avancées réglementaires en Italie

Enfin, il a évoqué les progrès de l'Italie :

- Le **décret sur l'énergie 2023**
- La **DL nucléaire durable**
- L'introduction du **principe de neutralité technologique**
- La mise en place d'une **autorité indépendante**, de mesures incitatives, d'un programme national et d'une collaboration avec l'**ENEA**.

Il a conclu en disant que le cadre est positif, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Selon lui, la réunion d'aujourd'hui sera fondamentale pour recueillir des avis qualifiés lors d'une phase cruciale.

Fabrizio Romano a remercié M. Mayr pour son discours, appréciant en particulier la référence au **tabou nucléaire** qui semble avoir été surmonté aujourd'hui. Il a souligné l'intérêt croissant des acteurs industriels italiens, ainsi que la présence d'une **communication bien structurée** et utile pour dépasser les approches idéologiques.

Il a ensuite annoncé la présence de trois personnalités :

- **Joël Barre**, délégué interministériel français au nouveau nucléaire
- **Stefano Monti**, président de l'AIN ;
- **Valérie Plagnol**, économiste et membre de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

Il passe enfin la parole à **Joël Barre** pour l'ouverture des discours institutionnels.

Début des travaux

Joël Barre a commencé son discours en remerciant l'ambassadrice pour son accueil et en exprimant son honneur de pouvoir partager le point de vue de la France sur la relance du nucléaire, sujet qu'il suit directement dans son rôle de délégué interministériel à la nouvelle industrie nucléaire. Il a ensuite introduit son discours en partant de l'objectif commun à toute l'Europe : la décarbonisation de l'économie et de l'industrie d'ici 2050, ce que l'on appelle le "Net Zero". Il a souligné que, au moins en France, des progrès ont déjà été réalisés : de 2017 à 2025, les émissions de CO₂ ont baissé de 20 %.

Atteindre la neutralité climatique ne signifie pas seulement réduire les émissions, mais aussi relever deux défis parallèles : la compétitivité économique et la souveraineté énergétique. Tous deux sont au cœur de la stratégie française. Selon M. Barre, la première étape consiste à réduire la consommation d'énergie par une politique de sobriété, d'efficacité et d'efficacité. L'objectif est de passer d'une consommation annuelle de 1500 TWh à 1250 TWh d'ici 2035. Parallèlement, il est nécessaire d'électrifier les activités actuellement dépendantes du gaz et du pétrole, mais il faut le faire avec une énergie décarbonée, c'est-à-dire avec un mix basé sur les énergies renouvelables et le nucléaire. En France, l'électricité est déjà décarbonée à 95 %, le nucléaire couvrant environ les deux tiers du mix.

Dans ce contexte, le gouvernement français a décidé une relance structurée de la politique nucléaire. Après des décennies durant lesquelles l'opinion publique était plutôt hostile, le contexte a changé et les travaux s'articulent désormais autour de plusieurs axes. Tout d'abord, il s'agit de prolonger la durée d'exploitation du parc nucléaire actuel, construit dans les années 1980 et 1990, qui compte plus de 60 GW de puissance installée. Aujourd'hui, ce parc a retrouvé un bon niveau de productivité, entre 360 et 400 TWh par an, et l'objectif est de le maintenir en activité au moins jusqu'en 2040. En parallèle, le programme EPR2 a été lancé pour construire de nouveaux grands réacteurs qui remplaceront progressivement les réacteurs existants. Un autre axe important concerne les SMR, petits réacteurs modulaires, adaptés aux contextes locaux ou pour remplacer les centrales à charbon. À cela s'ajoute l'innovation : les réacteurs du futur ne produiront pas seulement de l'électricité, mais aussi de la chaleur et de l'hydrogène, comme le prévoit le plan France 2030, qui met l'accent sur les solutions de discontinuité technologique.

M. Barre a ensuite évoqué le cycle du combustible en rappelant que la France a pour objectif de diversifier les sources d'approvisionnement en uranium, de renforcer les capacités d'enrichissement et de lancer un programme de recyclage des combustibles usés, appelé "Futur aval", prévu à l'horizon 2040. Cependant, la dépendance à l'uranium naturel persiste, c'est pourquoi le gouvernement a confié à son équipe le soin d'élaborer un plan pour la fermeture complète du cycle du combustible, avec des réacteurs rapides ne nécessitant pas d'uranium naturel, d'ici à la fin 2025.

Après ce tour d'horizon de la stratégie nationale, M. Barre a élargi son regard au contexte international. Il a rappelé que lors de la COP28, une vingtaine de pays, dont la France, se sont engagés à tripler la capacité nucléaire d'ici 2050. Il a cité la Chine, qui construit plus de cinq réacteurs par an, le Japon, qui a repris son

programme après Fukushima, et les États-Unis, très actifs sur les SMR. En Europe, en revanche, la situation est plus fragmentée. Deux alliances s'opposent : l'alliance nucléaire, avec la France en tête, et l'alliance renouvelable, menée par l'Allemagne. Le 17 mars 2025, l'Alliance nucléaire a adressé à la Commission européenne une déclaration appelant au respect de la neutralité technologique : le nucléaire et les énergies renouvelables doivent être sur un pied d'égalité.

M. Barre s'est dit préoccupé par le fait que ce principe devrait encore être réaffirmé en 2025. Il s'est dit surpris par la décision allemande de prévoir 20 GW de centrales à gaz d'ici 2030, ce qui semble contradictoire avec la décarbonisation. Il a également rappelé que la souveraineté énergétique ne se construit pas en s'appuyant sur les approvisionnements en gaz de la Russie, des États-Unis ou du Moyen-Orient.

Il a conclu en relançant l'idée d'une coopération bilatérale entre l'Italie et la France. Au cours de sa longue carrière, M. Barre a toujours cru aux projets concrets entre les deux pays : dans le domaine de la défense, de l'aérospatiale et, aujourd'hui, de l'énergie nucléaire. Il invite à ne pas attendre Bruxelles, mais à construire ensemble, à travers des projets déjà en cours comme Nuward. Il rappelle les collaborations entre Edison, Framatome et l'école polytechnique de Milan en matière de formation, et entre Edison et Ansaldo Energia sur l'application de l'énergie nucléaire à l'industrie sidérurgique. Il affirme fermement que l'on peut compter sur son soutien personnel et celui de sa direction pour ces projets.

Stefano Monti a commencé par remercier l'ambassadrice et le président Romano et s'est dit honoré d'introduire les travaux du côté italien, en précisant immédiatement que son intervention reflétera pleinement à la fois le contenu du document produit par le groupe de travail franco-italien et les considérations que Joël Barre vient d'exprimer et qu'il les a partagées dans leur intégralité.

M. Monti a commencé par analyser le contexte stratégique commun. Il a rappelé que, bien qu'ayant des mix énergétiques différents, l'Italie et la France partagent trois objectifs fondamentaux : la sécurité de l'approvisionnement énergétique, des prix de l'énergie stables et durables, et la restructuration globale du système énergétique. Il a souligné en particulier la nécessité de décarboniser même les secteurs industriels qui sont difficiles à électrifier, c'est-à-dire les secteurs dits "hard-to-abate sectors".

Il a ensuite illustré l'évolution récente de la politique italienne. En 2023 a été créée la plateforme nationale pour un nucléaire durable sous l'égide du ministère de l'environnement et de la sécurité énergétique avec la participation de plus de 100 organisations. Les rapports finaux de la plateforme ont été publiés ces jours-ci. L'un des principaux résultats de ce processus est le nouveau plan national intégré pour l'énergie et le climat (PNIEC), soumis à la Commission européenne en juin 2024. Pour la première fois, le PNIEC italien envisage la possibilité d'introduire l'énergie nucléaire dans le mix à partir de 2035, avec une contribution potentielle comprise entre 11 % et 22 % des besoins en électricité d'ici 2050.

Parallèlement, le gouvernement italien a soumis au Parlement en février 2025 un projet de loi d'habilitation qui vise à fournir un cadre réglementaire clair pour les autorisations et la gouvernance du secteur. Il est également

prévu de créer une nouvelle société à laquelle participeront Enel, Ansaldo Energia et Leonardo, cette société servira de point de contact unique entre les secteurs public et privé.

Monti a ensuite illustré les collaborations industrielles déjà en cours entre l'Italie et la France. Il a rappelé l'accord stratégique signé en juillet 2023 entre EDF, Nuward et Ansaldo Energia, suivi du mémorandum de juillet 2024 entre EDF, Edison, Ansaldo et Federacciai pour appliquer l'énergie nucléaire à la sidérurgie italienne. À cela s'ajoute l'accord entre Orano et l'Association nucléaire italienne en novembre 2023, visant à renforcer les filières industrielles. Toujours dans le domaine de l'expertise, il convient de mentionner la collaboration entre Edison et l'école polytechnique de Milan pour la recherche et la formation.

Selon M. Monti, l'ambition commune de l'Italie et de la France devrait être de diriger une véritable chaîne d'approvisionnement nucléaire européenne, comme le préconise l'European Nuclear Alliance, qui propose de faire passer la capacité nucléaire de l'UE de 100 à 150-200 GW d'ici à 2050. Il souligne que, bien que leurs stratégies diffèrent à court terme, la France se concentre sur l'EPR2, l'Italie sur le SMR et l'AMR, les deux pays partagent les mêmes priorités technologiques : la modularité, la durabilité et la fermeture du cycle du combustible. Il reconnaît que pour atteindre ces objectifs, l'utilisation des technologies de génération IV sera cruciale, en particulier celle des réacteurs refroidis par métal liquide, un domaine dans lequel l'Italie et la France ont consolidé leur expérience et leur expertise.

En ce qui concerne les événements à venir, il a annoncé l'organisation d'un événement B2B à Milan, les 15 et 16 mai 2025, intitulé "Towards Supply Chain : The Italian-French Partnership", promu par l'AIN en collaboration avec le GIF et avec le soutien de l'Agence italienne du commerce.

Il a conclu en soulignant l'urgence de développer les infrastructures nécessaires pour rendre possible la renaissance du nucléaire en Italie. Parmi celles-ci, il a souligné la nécessité de créer une autorité de sûreté nucléaire indépendante, de renforcer les mécanismes de financement et de veiller à la communication publique afin de favoriser l'acceptation sociale de l'énergie nucléaire. Il a enfin rappelé que la contribution de la France pourrait être décisive pour accélérer ce processus afin de mettre l'Italie en conformité avec les normes internationales les plus avancées.

Débat : "Actions pour une politique commune France-Italie dans le secteur de l'énergie"

Valérie Plagnol a ouvert le débat par une intervention au nom de l'autorité de la réglementation française. Elle évoque tout d'abord les travaux en cours avec la Commission de régulation de l'énergie sur la redéfinition du prix de l'électricité nucléaire. Le système ARENH, mis en place en 2010, est en cours de révision. Elle a ensuite évoqué les projets lancés depuis plusieurs années sur les petits réacteurs modulaires (SMR), avec des études dont les résultats seront publiés en juillet. Abordant la question du biogaz, Elle a souligné que la CRE travaille à

l'adaptation des réseaux de gaz à cette nouvelle réalité, en lien avec la baisse structurelle de la demande. Elle a rappelé l'importance stratégique des infrastructures électriques, en soulignant les travaux en cours sur la phase transitoire du réseau, tant pour l'adaptation au climat que pour l'intégration dans les interconnexions européennes. Revenant sur le sujet de l'ARENH, Elle a rappelé que son expiration en 2025 implique la création d'un nouveau cadre juridique, encore en cours d'élaboration, basé sur la protection des consommateurs, la pérennité des investissements d'EDF et la compétitivité industrielle. Pour accompagner cette phase, une task force sur l'intégration des SMR et AMR a été mise en place, avec des personnalités reconnues comme Anne Ré et le Professeur Franco. Enfin, Elle a souligné que les SMR suscitent des attentes, mais posent des questions en termes de durabilité économique, de localisation, d'utilisation et surtout d'acceptabilité sociale. Elle a conclu en rappelant la coopération avec les autorités européennes, en particulier l'ACER, et a souhaité leurs participations aux prochaines réunions.

Fabrizio Maria Romano remercie Valérie Plagnol pour son intervention, puis donne la parole au modérateur **Luca Matrone**, qui présente la structure du document de travail élaboré suite à la réunion du 14 novembre. Il rappelle que ce document, destiné aux institutions européennes, s'articule autour de six propositions principales : le développement d'une plateforme européenne de coopération sur les SMR et AMR, la fermeture du cycle du combustible, la reconnaissance mutuelle des licences nucléaires, l'utilisation ciblée du Fonds pour l'innovation nucléaire, le lancement d'un espace d'innovation et d'une initiative de communication scientifique sur l'énergie nucléaire. Il a ensuite passé la parole à Simone Mori.

Simone Mori a salué les développements récents, notamment la présentation d'un projet de loi sur le nucléaire en Italie, et a souligné l'évolution positive du débat dans le pays. Il a rappelé que, face à une France technologiquement mature et une Italie en plein redémarrage, la complémentarité entre les deux nations est un atout. Il a insisté sur la nécessité d'une approche véritablement européenne, car un projet nucléaire strictement italien serait voué à l'échec. Il a estimé que la Commission européenne est désormais plus réceptive aux propositions pragmatiques. Enfin, il a invité les participants à faire d'autres commentaires ou propositions sur le document.

Certaines interventions ont abordé le thème de la fermeture du cycle du combustible. Des discussions sont en cours en France sur un doublement de la capacité de La Hague et des échanges ont été initiés avec la Slovaquie, qui détient 1 500 tonnes de combustible usé. L'Italie pourrait également être associée à cette réflexion européenne, éventuellement avec un financement communautaire. Il existe en effet une certaine complémentarité franco-italienne dans le domaine des SMR : la France soutient les start-ups technologiques, tandis que l'Italie exprime une forte demande industrielle dans des secteurs tels que la chimie, l'aluminium, le papier ou les centres de données. La Confindustria, en particulier, a entamé une réflexion stratégique sur le nucléaire, et pourrait en ce sens coopérer avec le MEDEF. En matière de financement, il existe des blocages imposés par la BEI sur les investissements nucléaires, comme dans le cas de Breakthrough Energy. Au contraire, la BEI devrait être explicitement incluse dans les demandes faites à Bruxelles. Enfin, il faut souligner l'importance du travail des autorités de sûreté qui devraient être davantage interconnectées pour raccourcir les délais de certification, notamment pour les petits réacteurs.

Un autre intervenant a développé la souveraineté énergétique en rappelant que la France ne produit que 30 % de son énergie finale sous forme d'électricité, le reste reposant encore sur les combustibles fossiles. Il a expliqué que les technologies de quatrième génération permettent de produire de la chaleur à haute température, jusqu'à 650 °C, sans émission de CO₂, ce qui est crucial pour les secteurs industriels qui ne peuvent pas électrifier leurs processus. Il a plaidé pour une production décentralisée et combinée de chaleur et d'électricité à proximité des sites industriels afin de désengorger les réseaux. Il a souligné l'intérêt des microcentrales de quelques dizaines de mégawatts, adaptées aux besoins réels des industries. Il a rappelé que la France dispose de grandes quantités d'uranium appauvri, qui peuvent garantir des siècles d'autonomie énergétique grâce au recyclage. Il a insisté sur le fait que la technologie est disponible, que des brevets sont déposés, mais que les laboratoires sont souvent à l'étranger. Il a rappelé la nécessité d'une coopération européenne en matière de certification, rappelant que les petites centrales nucléaires s'appuient sur des technologies de sécurité passive. Il a conclu en appelant au lancement immédiat des premiers projets industriels.

Parmi les collaborations existantes entre la France et l'Italie, celle entre EDF et Ansaldo mérite d'être mentionnée, en plus des discussions en cours avec Enel et des échanges constructifs d'EDF avec les ministres Urso et Lombardo. Il a également été mentionné l'intérêt d'EDF pour une solution de transition permettant à l'Italie d'accéder à l'électricité décarbonée d'origine nucléaire, ainsi que sa volonté d'impliquer l'industrie italienne dans tous les futurs projets nucléaires. En ce qui concerne Nuward, le spécialiste nucléaire d'EDF, il convient de mentionner qu'il travaille déjà, en avance sur le calendrier, avec six autorités de sûreté européennes. En tout état de cause, il est nécessaire de développer des instruments financiers concrets en Europe afin de faire face aux dispositifs américains, tels que les 900 millions de dollars alloués aux premiers projets de SMR.

Un autre aspect a été souligné, c'est la nécessité d'un véritable engagement institutionnel pour adhérer aux accords industriels, en soutenant les ambitions de la France et de l'Italie. Dans ce sens, il a été suggéré de structurer une coordination politique entre les deux pays, capable de porter des projets concrets à Bruxelles. Le potentiel économique du nucléaire en Italie a été défini à 50 milliards d'euros de valeur ajoutée et 120 000 emplois d'ici 2050, mais ces chiffres doivent être accompagnés d'un cadre de gouvernance approprié.

Un intervenant a ensuite souligné que le thème de l'hydrogène, très en vogue il y a trois ans, a été relégué au second plan malgré des progrès considérables en termes de capacité de production. Il a souligné que les projets dans le sud de la Méditerranée, notamment au Maroc, progressent rapidement. Il a salué le rôle de l'Italie en tant que passerelle stratégique vers l'Europe et a appelé à une meilleure intégration entre les projets nucléaires et l'industrie de l'hydrogène.

Un autre participant a mis en garde contre les restrictions imposées par InvestEU, qui excluent explicitement les activités nucléaires. Il a souligné les efforts récents de la France pour financer les premiers projets de SMR et a salué le retour du débat sur la Génération IV, en insistant sur l'urgence de financer la recherche et le

développement. Il a appelé à une combinaison de financements publics et privés pour accompagner l'industrialisation de ces technologies.

Ensuite été souligné le potentiel géopolitique de la coopération franco-italienne : la France et l'Italie peuvent apporter une vision commune sur les SMR, la fermeture du cycle et les extensions de durée de vie. La NewCo italienne en cours de création a ensuite été évoquée, en insistant sur ses deux priorités : la sélection des technologies adaptées au système italien et la préparation de la chaîne industrielle. Une meilleure diffusion des projets en cours serait nécessaire pour permettre à la chaîne d'approvisionnement italienne de se préparer efficacement.

D'autres participants ont évoqué la nécessité de reconstruire une base de compétences. L'expérience passée marquée par l'exode des ingénieurs italiens après l'arrêt du nucléaire a été rappelée avec émotion. Il a été souligné que la relance d'un programme nucléaire implique non seulement la planification de l'enseignement supérieur, mais aussi la mise en œuvre de projets concrets capables de nourrir un cercle vertueux entre l'enseignement et l'expérience pratique. L'idée de compétences "nucléaires" y compris pour les métiers non qualifiés a été mise en avant.

Une autre entreprise très engagée dans la collaboration franco-italienne en matière d'énergie nucléaire est Framatome, elle emploie 20 000 personnes et recrute 2500 personnes par an qui couvrent toute la chaîne de valeur, de la conception aux composants des circuits primaires, le combustible et le contrôle-commande. Framatome a également ouvert une succursale à Milan (et à Turin) et a développé une forte coopération avec des partenaires italiens tels que **Ansaldo Energia, Tectubi Raccordi, SFB et FOMAS, SAFAS, AREVDI/Acciai Speciali Terni ainsi qu'ATB Riva Calzoni et Ansaldo Nucleare**. Elle est convaincue de la nécessité d'une politique de normalisation européenne, avec des réglementations compatibles, pour faciliter les projets transnationaux.

Un autre rapporteur a poursuivi en préconisant une approche plus intégrée de la chaîne de valeur énergétique en rappelant l'importance du transport, du stockage et de l'utilisation de l'énergie ainsi que la nécessité d'inscrire davantage la vision nucléaire dans une logique écosystémique européenne. Il a également exprimé sa surprise de voir l'énergie nucléaire toujours marginalisée dans les principaux programmes de l'IPCEI, malgré son importance stratégique.

Le danger des effets de seuil dans la réglementation européenne a également été relevé, en citant l'exemple du plafonnement des aides d'État qui sont incompatible avec les solutions industrielles proposées dans le cadre du nucléaire à haute température. C'est pourquoi une plus grande vigilance dans la révision des textes du Green Deal semble nécessaire, ainsi que la mise en place d'une task force pour défendre le nucléaire dans le processus législatif européen.

Un autre orateur a exprimé un point de vue personnel sur l'évolution du discours à Bruxelles, il a suggéré une stratégie progressive qui éviterait la confrontation directe ce qui permettrait de développer des instruments pragmatiques liés à la compétitivité. Il a également souligné que certaines décisions récentes, telles que le choix

de Siemens par Rolls-Royce pour ses turbines SMR, pourraient signaler un changement stratégique du côté allemand.

A l'issue, une synthèse des débats a été proposée par le Centre d'études IREFI. La validité des six propositions initiales a été réaffirmée, en soulignant la nécessité de les enrichir sur plusieurs fronts : une plus grande implication de l'industrie, le développement de la chaîne d'approvisionnement, la clarification du rôle de la NewCo italienne, une structuration du financement (notamment via la BEI), le renforcement de l'expertise, et la construction d'un narrative stratégique pour l'Europe. Enfin, un événement a été annoncé à Bruxelles le 21 mai afin de présenter ces conclusions au niveau de l'UE.

Conclusions

Christian Pierret a pris la parole en remerciant Fabrizio Maria Romano et, une fois de plus, l'ambassadrice Emanuela D'Alessandro pour leur hospitalité dans un cadre qui, a-t-il dit, rappelle à bien des égards la réunion précédente à Milan, deux ans plus tôt. Il a toutefois noté que l'atmosphère était cette fois-ci encore plus déterminée et positive en ce qui concerne les questions énergétiques, en particulier les progrès conjoints dans le domaine nucléaire. Il a qualifié le débat qui venait de s'achever de riche et constructif, et s'est déclaré entièrement d'accord avec ce que le représentant d'Air Liquide avait dit plus tôt, appréciant l'approche réaliste adoptée par tous les participants.

Il a souligné que le premier élément de preuve, qui doit être réitéré avec force, est le fait qu'il n'y a aucune chance d'atteindre l'objectif Net Zero en Europe d'ici 2050 sans la contribution de l'énergie nucléaire. Si cette affirmation semble évidente, il a souligné qu'elle ne serait pas accueillie avec le même consensus dans d'autres contextes, comme à Berlin, où la dépendance au gaz est encore forte et où l'on imagine que cette infrastructure sera encore utilisée en 2050. Il a rappelé que la politique énergétique européenne des 30 dernières années a souffert de la position historiquement pro-charbon de l'Allemagne, où 32 % de l'électricité est encore produite à partir du charbon, sans qu'aucune alternative viable n'ait été identifiée.

Il s'est donc félicité de la convergence qui s'est dégagée entre les intervenants, la qualifiant de positive, pragmatique et orientée vers les faits. Selon lui, il est clair que la France et l'Italie sont désormais en mesure d'exercer un leadership commun dans le domaine de l'énergie, et que ce leadership est non seulement souhaitable mais nécessaire. Il a rappelé qu'en 2005, à l'époque du projet de traité constitutionnel européen, la politique énergétique était marginale et réduite à un seul article. Après les récentes crises et chocs énergétiques, il est désormais clair, selon M. Pierret, que l'Europe a besoin d'une stratégie énergétique claire et qu'elle ne peut dépendre uniquement de Bruxelles.

Il a reconnu la valeur des énergies renouvelables mais a critiqué une certaine approche dogmatique qui a trop longtemps exclu le nucléaire au nom d'une sorte de "religion de l'énergie". Il a préféré parler de dogme, qu'il est urgent de dépasser, afin de reconnaître à sa juste valeur l'énergie nucléaire en tant que composante

structurelle du mix énergétique européen. Il a évoqué la nécessité d'une taxonomie cohérente qui prenne en compte la valeur décarbonée de l'énergie atomique et qui permette à la coopération industrielle entre la France et l'Italie de se développer pleinement.

Il a ensuite salué le document de travail présenté lors de la réunion, le qualifiant de pragmatique et concret, basé sur l'idée de construire une base industrielle et technologique européenne commune dans le secteur nucléaire. Il a précisé qu'il ne s'agit pas encore d'un projet "militaire", mais que l'objectif, en termes stratégiques, est très proche de celui d'une base industrielle commune. Dans ce contexte, il a insisté sur le fait que les entreprises, plus que les États, peuvent être le véritable moteur de la coopération. Il a noté qu'une telle alliance industrielle franco-italienne est tout à fait possible et pourrait être la clé du réveil d'une Europe longtemps inerte sur la question.

Il a souligné que les cultures politiques et administratives des deux gouvernements sont différentes, mais aussi que, dans un domaine concret tel que l'énergie nucléaire, il existe une forte possibilité de convergence. Il a cité comme exemple positif le traité du Quirinal qui, selon lui, est un instrument beaucoup plus précis et efficace que les déclarations européennes génériques sur l'énergie. Il a appelé à ne pas réinventer ce qui existe déjà, mais à le réaliser de manière opérationnelle, à travers des projets tels que Nuward et la mise en œuvre concrète du cycle du combustible.

En conclusion de son intervention, il a insisté sur la question du financement, qu'il a qualifiée de centrale. Il a rappelé l'existence d'instruments européens déjà disponibles, tels que les crédits Euratom, datant du traité de 1957, qui sont toujours valables aujourd'hui pour financer les activités liées à l'approvisionnement en uranium, la gestion des déchets, et le programme Horizon Europe, ce programme offre des ressources importantes pour la recherche qui pourraient potentiellement être mobilisées aussi pour l'énergie nucléaire. Selon M. Pierret, il n'est pas nécessaire d'inventer de nouveaux instruments mais seulement d'avoir la volonté politique de les utiliser, et aujourd'hui c'est là que se joue la véritable partie.

Enfin, il a rappelé qu'il ne faut pas avoir de complexes par rapport aux autres acteurs mondiaux. Les États-Unis et la Chine n'hésitent pas à financer les secteurs de l'énergie et de l'industrie avec des fonds publics importants. L'Europe devrait faire de même, en combinant les capitaux publics et privés dans le cadre d'une stratégie claire, opérationnelle et progressive. Il a conclu en remerciant les participants pour l'orientation concrète du débat, réaffirmant qu'il ne s'agissait pas d'une réunion théorique ou idéologique, mais d'une véritable action de construction européenne. Il a remercié tous les partenaires pour leur participation, il leur a rappelé la prochaine réunion en novembre à Edison et a annoncé qu'un groupe de travail spécialisé continuerait à approfondir les points soulevés d'ici là. Il a conclu en remerciant à nouveau l'ambassadrice D'Alessandro pour son accueil et a salué cordialement tous les participants.

Propositions conjointes envisageables au niveau UE

Préambule

Les objectifs européens de décarbonation visant à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et à décarboniser totalement le secteur gazier ne pourront être atteints que par une attitude pragmatique cohérente et non idéologique. La nécessité de combiner les exigences de la transition écologique avec celles de la compétitivité ainsi qu'une plus grande efficacité du système industriel requiert des solutions techniques à la hauteur qui devront être soutenues par des chaînes d'approvisionnement adéquates.

Dans cette logique, le nucléaire se présente comme une solution qui peut compléter plus qu'efficacement le système des énergies renouvelables tel qu'il a été développé jusqu'à présent, le nucléaire permettra de contribuer à la meilleure électrification possible du système industriel européen, tant par le développement des systèmes de génération EPR 2 que par les SMR et AMR de troisième et quatrième génération.

La France et l'Italie malgré la différence de leurs stratégies de développement respectives peuvent développer conjointement, tant au niveau de la définition technique qu'au niveau de la production industrielle, une contribution à moyen et long terme visant au développement de tous les systèmes actuellement sur la table dans le cadre de ce que l'on peut définir comme le Nouveau Nucléaire.

Cette éventuelle action commune a pour objectif logique la fermeture du cycle du combustible dans le cadre de la création d'énergie à partir de sources nucléaires, cette collaboration doit être comprise à la fois dans le sens d'une coopération bilatérale renforcée dans le domaine de l'énergie et comme une contribution à long terme en faveur de l'autonomie et de la souveraineté de l'Europe.

Pour cette raison, les acteurs industriels français et italiens convergent sur la nécessité de développer les points suivants à présenter au niveau des politiques de l'U.E. sur l'énergie.

Les propositions

1. Création d'une plateforme européenne de coopération sur les SMR et les réacteurs avancés

Créer une plateforme européenne pour le co-développement et le cofinancement de technologies SMR et AMR avec une chaîne d'approvisionnement européenne, impliquant les industries, les centres de recherche, les autorités réglementaires et le système des start-ups. Cette plateforme, à laquelle devraient participer les associations industrielles des pays concernés, accélérerait la maturité industrielle des technologies d'ici 2035 et offrirait aux industries de réelles possibilités d'électrification, dans le but d'alléger les réseaux, qui sont actuellement proches de la saturation, grâce à des solutions décentralisées et, si possible, basées sur la

cogénération. Cela permettrait de produire de l'électricité et de la chaleur à partir d'une seule source d'énergie primaire, améliorant ainsi l'efficacité globale. Dans cette optique de soutien nécessaire au système industriel, cela créerait également les conditions préalables au développement de champions européens, favorisant l'indépendance et la souveraineté du continent.

2. Programme européen pour la fermeture du cycle du combustible

Proposer une initiative de l'UE sur la fermeture du cycle du combustible nucléaire, menée par la France et l'Italie, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des sources externes et d'accroître l'autosuffisance. Le programme inclurait la production de MOX à haute teneur en plutonium, son retraitement et le développement de réacteurs de quatrième génération, en suivant toutes les technologies actuellement disponibles.

3. Reconnaissance mutuelle des certifications nucléaires pour accélérer l'obtention des licences

Promouvoir un cadre réglementaire européen pour la reconnaissance mutuelle des autorisations et certifications techniques délivrées par les autorités des États membres (y compris l'AEN/OCDE), afin de simplifier et d'accélérer l'octroi de licences pour les installations et composants nucléaires, en collaboration avec l'Alliance nucléaire européenne et en s'appuyant sur les expériences récentes. Dans cette optique, il semble également opportun de renforcer les liens entre les autorités de contrôle des pays concernés.

4. Utilisation ciblée du Fonds pour l'innovation et de l'EIC pour le nucléaire

Demande à la Commission de consacrer une part importante et structurée des fonds de l'UE (Fonds pour l'innovation, PIIEC, EIC) au nucléaire innovant (en particulier les SMR pour les réseaux, l'industrie et l'hydrogène), afin de remédier au sous-financement actuel. La France et l'Italie doivent également travailler ensemble, avec la participation directe de la BEI, à faciliter les investissements dans ce secteur, notamment par le biais d'opérations d'ingénierie financière spécifiques réalisées en collaboration avec les systèmes bancaires nationaux. Il semble particulièrement nécessaire de financer des projets de construction qui agissent à la fois sur la demande du marché (la technologie) et sur l'attractivité du marché (un projet de construction piloté par un ou plusieurs utilisateurs). En outre, il convient de réclamer un changement clair de politique par rapport au passé, en sortant des exclusions prévues dans INVEST EU.

5. Initiative européenne pour une communication scientifique et sociale sur le nucléaire

Créer une campagne européenne d'information scientifique et publique sur l'énergie nucléaire, avec des supports multilingues clairs et scientifiquement fondés, basés sur des données objectives, transparentes et accessibles, et destinés en particulier aux nouvelles générations. Cette initiative devrait associer les institutions, la communauté scientifique, les acteurs industriels et la société civile, et promouvoir un débat public éclairé sur le rôle du nucléaire dans la transition énergétique et le développement de la souveraineté européenne. Un modèle de communication franco-italien pourrait servir de pilote à cette initiative.

6. Développement à long terme des compétences au niveau européen

Promouvoir, au niveau de l'Union européenne, le renforcement des compétences humaines dans le domaine nucléaire grâce à une coopération structurée entre les universités, les centres de recherche et l'industrie. Les instruments existants tels qu'Erasmus+ et Horizon Europe devraient être mobilisés et développés davantage afin de soutenir la création de programmes communs de formation avancée, de doctorats européens et de réseaux de mobilité universitaire. Cela permettrait d'assurer la continuité et la transmission des compétences, dans la perspective de la sécurité et de la souveraineté de l'écosystème nucléaire européen à long terme.